

*Questions orales*

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Madame la Présidente, dans le discours tout à fait remarquable qu'il a prononcé hier à Washington, le premier ministre Rae a fait savoir que son gouvernement se rendait compte qu'il ne pouvait se tenir à l'écart des courants des affaires internationales et refuser d'assumer les responsabilités commerciales, économiques et financières qui existent en Amérique du Nord.

J'espère ne pas être présomptueux—ma mère me dit que la présomption est toujours péché—mais j'espère qu'après un tel discours, le gouvernement de l'Ontario donnera promptement son aval à l'ALÉNA.

**Mme McLaughlin:** Vous plaisantez!

**M. Mulroney:** J'espère ne pas avoir offensé la députée, mais si elle s'oppose à l'ALÉNA, elle s'oppose au libre-échange. Audrey, vous savez ce qui est arrivé aux dernières élections. Si vous vous opposez à l'ALÉNA, c'est que vous voulez défaire le progrès. Vous tentez de ramener le Canada à l'époque du protectionnisme des années trente, quarante et cinquante.

Nous sommes en faveur d'une approche moderne, énergique et ouverte qui favorisera la prospérité et la création d'emplois pour tous les jeunes Canadiens.

\* \* \*

[Français]

**LE RACISME**

**Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville):** Madame la Présidente, ma question s'adresse à la ministre responsable de la Défense nationale. J'ai en main copie d'une lettre de B'nai Brith, en date du 6 mai, adressée à la ministre, lui demandant ce qu'elle comptait faire pour enrayer le racisme dans les forces armées. À ce jour, cette lettre demeure sans réponse. Pourquoi la ministre refuse-t-elle de s'occuper de ce dossier? Pourquoi néglige-t-elle son devoir de ministre?

[Traduction]

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Madame la Présidente, bien entendu, la ministre n'a pas refusé d'examiner la question. Quant à la lettre, si la députée avait demandé qu'elle soit envoyée par les soins de la Société canadienne des postes, nous l'aurions reçue et y aurions déjà répondu. Elle doit avoir été expédiée par d'autres voies.

En réponse à ses collègues et à son voisin de pupitre, j'ai expliqué que les politiques des Forces armées cana-

diennes à ce sujet étaient claires. Elles sont en place. Il est inacceptable que des membres des forces armées adoptent une attitude raciste ou prônent la suprématie de la race blanche. En fait, il y a diverses autres activités qui sont interdites aux personnes qui ont le privilège de porter l'uniforme des Forces armées canadiennes.

Il existe effectivement des politiques et elles sont appliquées. Cela ne nous met pas pour autant à l'abri des incidents, pas plus, comme je l'ai déjà dit, que le fait d'avoir des lois sur les limites de vitesse nous garantit que plus jamais personne ne fera d'excès de vitesse.

Le fait est qu'il existe des politiques et que celles-ci sont rigoureusement appliquées par les Forces armées canadiennes. Le public n'a aucune raison de s'en faire à ce point.

**Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville):** Madame la Présidente, ma question est très sérieuse et n'a rien à voir avec la Société canadienne des postes. Au nom de tous les Canadiens que le racisme choque et dérange, je demanderais au premier ministre de bien vouloir répondre à cette question.

[Français]

Il y a déjà un an, une enquête du ministère de la Défense en Colombie-Britannique révélait que des groupes néo-nazis avaient infiltré nos forces militaires. L'inaction de ce gouvernement est totalement inacceptable. Quand la ministre va-t-elle instituer une enquête publique sur l'infiltration des néo-nazis dans les forces armées? Va-t-elle, par sa négligence permettre à ces indésirables de recevoir de la formation militaire aux frais de nos contribuables?

[Traduction]

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** La députée continue d'affirmer, à tort, que rien n'a été fait. Des mesures ont été prises contre les cinq personnes qui étaient en cause dans cette affaire. Deux d'entre elles ne font plus partie des forces armées, et trois ont reçu du counseling. Des mesures ont été prises. Je me demande pourquoi la députée s'entête à dire que rien n'a été fait, quand ce n'est pas vrai.

Voici maintenant qu'un partisan de la suprématie de la race blanche a déclaré, à la télévision, qu'il y avait d'autres cas du genre. Je demande à la députée, comme je l'ai demandé à son voisin de pupitre, de nous donner des preuves. On peut être certain que les Forces armées canadiennes examineront cette affaire et prendront les mesures nécessaires.